



Harcelement au travail que faire

Par **bab974**, le **18/02/2010** à **08:03**

Bonjour,

Je suis chauffeur livreur dans une boite de vente de meuble de haute gamme, je vous ecris aujourd'hui car je n'en peut plus de la situation ou je suis j'ai déjà prévenu l'inspection du travail mais il ne bouge toujours pas.

Sa Fait trois an que je travail et nous sommes plusieurs employés qui vivent un vrai calvaire.

Notre patron nous faire des heures supplementaires qu'il ne paye pas mais il déduit de ses cotisations, on mange rarement le midi, ont travail pour deux franchise différente et on na qu'un contrat de travail pour une seule franchise, on nous demande de faire la pose de parquets d'electricité dans l'entreprise.

Le responsale et décorateur d'interieur dont son metier na rien avoir avec la boite il nous demande de récupérer ses materiaux pour ramener sur son chantier ensuite ils vont a maurice il nous demande récupérer et de payer la doaunes pour se qui ont acheter a profit personnel.

Ont fait des dépotages contenaire alors que se n'est pas ecrit dans notre contrat de travail et on n'est accusé a tord quand un meuble arrive (onfait des photos au moment de l'ouverture du contenaire pour se proteger).

Cordialement,